Jean-Baptiste André Godin à Jules Favre, 8 mai 1864

Auteur·e : Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

8 Fichier(s)

Citer cette page

Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888), Jean-Baptiste André Godin à Jules Favre, 8 mai 1864, 1864-05-08

Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

Consulté le 11/08/2025 sur la plate-forme EMAN : https://eman-archives.org/Famililettres/items/show/43104

Informations sur le document source

CoteFG 15 (7)
Collation8 p. (180r, 181r, 182v, 183v, 184r, 185r, 186v, 187v)
Nature du documentCopie à la presse d'un manuscrit
Lieu de conservationBibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

Informations sur l'édition numérique

ÉditeurÉquipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)
DroitsFamilistère de Guise et Bibliothèque centrale du CNAM ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution – Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).

Présentation

Auteur·eGodin, Jean-Baptiste André (1817-1888)
Date de rédaction8 mai 1864

Lieu de rédactionGuise (Aisne)
DestinataireFavre, Jules (1809-1880)
Lieu de destination87, rue d'Amsterdam, Paris

Description

RésuméSur la séparation des époux Godin-Lemaire. À l'approche de l'audience du procès, Godin explique à Favre avoir reconstitué des faits supposés de violence de sa part envers sa femme grâce à la mémoire de son fils et celle de Marie Moret. Il commence par protester qu'il n'a jamais été brutal envers quiconque, que ce soit dans sa vie d'ouvrier ou dans celle de chef d'industrie depuis l'âge de 22 ans dans ses relations avec plus de 3 000 ouvriers. Le fait de décembre 1860 : Esther Lemaire aurait subi des violences après s'être introduite par le niveau supérieur dans l'appartement du Familistère dont elle avait la clé, où Godin passait la nuit de temps en temps, mais pourquoi à la suite de cela, se demande Godin, elle y aurait passé la nuit. La scène d'avril 1861, à l'occasion d'une visite de Marie Moret à Émile Godin, alitée depuis 8 jours : Esther Lemaire, en froid avec la famille Moret, apostropha Marie Moret en la traitant de grande aventurière et de coureuse d'aventures ; Godin dut s'interposer entre sa femme et Marie Moret. La scène de la lampe de juillet 1863, à l'occasion d'une visite de madame Telliez et de madame Lemaire, belle-sœur d'Esther : Émile empêche Esther Lemaire d'emporter une lampe hors de la salle à manger où il soupe et Godin prête main-forte à son fils ; Esther Lemaire se précipite sur Godin et crie en présence de madame Telliez et de sa belle-sœur. La scène du portrait d'août 1863, que Godin a déjà racontée : Esther Lemaire crie jusqu'à ce que Godin ouvre une porte pour que les domestiques l'entendent. Godin considère que dans ces occasions, c'est lui qui a été victime de violences de la part de sa femme. Godin communique à Favre le plan de l'appartement du Familistère dont il a depuis loué tout l'étage supérieur.

Mots-clés

Conflit, Consultation juridique, Familistère, Habitations, Procédure (droit), Relation Godin-Moret, Santé
Personnes citées

- Godin, Émile (1840-1888)
- Lemaire, Sophie Esther (1819-1881)
- Moret, Marie (1840-1908)
- Telliez [madame]
- Telliez [monsieur]

Événements citésSéparation des époux Godin et Lemaire (1863-1877)
Lieux citésGuise (Aisne) – Familistère : aile gauche
Notice créée par Équipe du projet FamiliLettres Notice créée le 15/09/2022
Dernière modification le 26/04/2023

Fichier issu d'une page EMAN : http://eman-archives.org/Famililettres/items/show/43104